

# L'HÔTEL DE VILLE DE CHÊNÉE

Un architecte et une histoire méconnus

Situé au confluent de la Vesdre et de l'Ourthe, au sud de Liège, l'hôtel de ville de Chênée est le symbole d'un passé prospère fondé sur l'industrie de la verrerie et de la métallurgie. Fort de sa stature, imposant par sa hauteur de 37 mètres, il est une construction qui marque un lieu de son empreinte. Rempli d'histoire, cet édifice soulève des interrogations auxquelles il est difficile de répondre : les conditions de décisions de construire, le choix de l'architecte, l'évolution du bâtiment au fil du temps et les changements de fonction. En effet, les archives de l'hôtel ont été dispersées et en grande partie détruites au moment des fusions des communes. L'hôtel de ville de Chênée est aussi le témoin d'un parcours architectural. Il constitue un ensemble particulièrement riche et complexe qui permet d'appréhender la ligne de conduite et les partis pris de son architecte, L. Monseur.

Les hôtels de ville, même tardifs, ont souvent conservé un caractère gothique qui évoque l'ère glorieuse des cités marchandes. Cependant, l'histoire des hôtels de ville s'inscrit dans l'histoire générale de l'art de bâtir. Ainsi, tous les styles seront utilisés : du gothique à l'Art déco en passant par l'éclectisme du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la province de Liège, les hôtels de ville datent souvent du XVIII<sup>e</sup> siècle et sont caractérisés par le classicisme. Ce sont, par exemple, ceux de Liège, Huy et Verviers.

C'est le 24 décembre 1902, que le conseil communal de Chênée, sous la présidence de Charles Leduc, décide la construction d'une nouvelle maison communale plus en rapport avec la prospérité et l'importance de la commune. Un procès gagné par la commune contre la société des chemins de fer permet de financer la construction.

L'architecte L. Monseur est désigné pour établir les plans. Dès juillet 1903, l'échevin des travaux publics dresse devant le conseil communal les grandes lignes de ce que sera l'édifice : «La façade principale a dix-sept mètres de largeur, celle de la rue du Gravier vingt-huit mètres. Le bâtiment empiètera sur le lit actuel de la rivière afin de donner dix mètres de largeur à l'ouverture de la rue du Gravier. Le sous-sol a trois mètres et demi de hauteur. Il se compose des pièces suivantes : la permanence de police avec son entrée du côté de la place, le logement du concierge, les cellules, le matériel à incendie, les magasins... Le rez-de-chaussée comprend l'escalier d'accès avec porche en perron, la salle des pas perdus dans laquelle prend naissance, à

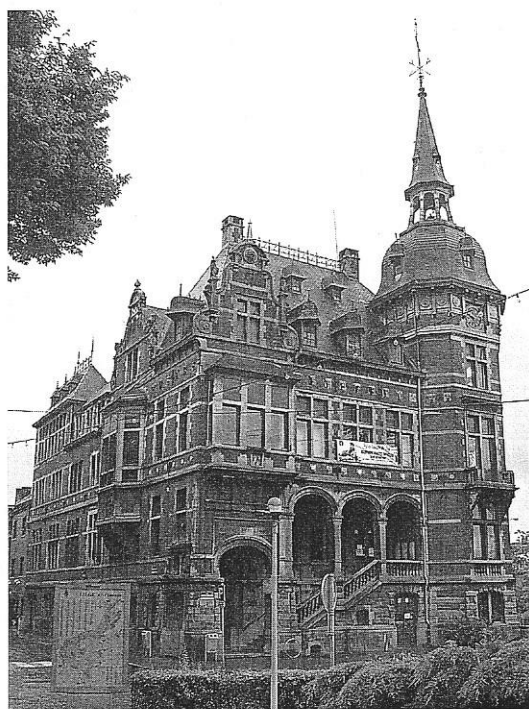


Hôtel de ville, place Joseph Willem, Chênée, 1905. Carte postale. Fonds CRMSF. Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Liège.

gauche, l'escalier conduisant au premier étage. À droite, le commissariat de police ; au fond, la salle des séances contiguë à la salle des pas perdus et mesurant huit mètres de large sur seize de long, y compris la tribune qui comporte une largeur de quatre mètres. L'étage, principalement destiné aux services de l'administration, se compose du cabinet réservé aux séances du Collège et au secrétariat. Le second est affecté entièrement au service de l'école industrielle.» La description du futur édifice épouse parfaitement le programme de l'hôtel de ville moderne décrit par l'ingénieur Louis Cloquet en 1900 dans son *Traité d'architecture*. L'inauguration a lieu le 17 décembre 1905.

L'emplacement destiné au nouvel hôtel oblige Monseur à offrir uniquement trois façades au passant. La façade principale est située du côté de la place Joseph Willem. Quelques marches permettent d'atteindre l'entrée placée sous un porche. A regarder de plus près, l'architecte semble avoir axé le point central du bâtiment sur la tour, de section octogonale, élevée à l'angle de la place et de la Vesdre afin de privilégier la vue de l'ensemble à partir du pont enjambant la rivière. De plus, la tour magistrale accroit l'axe vertical et la grandeur de l'édifice avec sa toiture à l'impériale couronnée d'un lanterneau. Elle comprend l'horloge et les cloches qui rythment la journée et répondent au clocher de l'église.

L'ornementation ainsi que la structure même des façades revêtent un habit éclectique. La structure appliquée par Monseur est loin des carcans de symétrie imposés par le classicisme que l'on retrouve dans la région. L'élévation de l'édifice comprend un soubassement qui fait office de sous-sol, deux niveaux et les combles. Une structure simple dont la lecture est complexe. En effet, Monseur modifie allégrement la hauteur des étages suivant le besoin de hauteur de plafond des pièces intérieures. Du côté de la Vesdre, la façade ne possède pas de deuxième niveau. Le premier empiète d'un demi-niveau sur le suivant pour former la salle du conseil. La crête du toit est surbaissée d'un demi-niveau par rapport à la façade principale. La façade de la rue du Gravier, moins démonstrative, est construite sur le même jeu. Une partie des combles est traitée comme un second étage. De plus, une bretèche, placée entre le rez-de-chaussée et le premier étage, vient casser l'horizontalité générale.



Hôtel de ville, angle de la rue du Gravier et de la place Joseph Willem, Chênée, 2007.

L'éclectisme de Monseur est une réinterprétation libre de différents styles. Les baies cintrées de l'entrée principale, délimitées par de forts piliers, et l'entablement de l'entrée du perron présentent une manière antiquisante de traiter l'accès à l'édifice. Un caractère mosan dominant apparaît à travers les fenêtres à croisées, les cordons de pierre, le parement qui mêle brique rouge, pierre calcaire et moellon de grès, la multiplication des lucarnes (à croupe ou en pavillon) et la frise de personnages (grimaçants ou souriants) et d'animaux, placée à la transition du premier étage et des combles. Les lucarnes-pignon apportent une touche néo-Renaissance agrémentée d'une pincée baroque (par les têtes qui se contredisent). Une marque moyenâgeuse est inscrite par la tourelle abritant un escalier à vis qui desservait l'entièreté des niveaux placés en façade côté Vesdre.

L'architecte orne le bâtiment de représentations d'animaux divers. Ainsi, le lion, qui dès le moyen-âge est placé au bas du perron de l'hôtel de ville, apparaît sculpté en ronde-bosse ou en bas-relief. Il est placé aux extrémités de l'édifice : de part et d'autre des lucarnes-pignon et au pied du perron sous le porche. Le lion est le symbole de la puissance mais aussi de la justice. Son équivalent au ciel est l'aigle, qui est représenté à la jonction des volutes des lucarnes-pignon ou perché sur une colonne adossée à la façade côté Vesdre. Sur cette même façade, entre la tour et la tourelle, les départs de la voûte soutenant une petite pièce en encorbellement sont agrémentés d'un singe et d'une chouette. L'un et l'autre se font face opposant ainsi la luxure et la malice à la clairvoyance.

De-ci de-là, des têtes en ronde-bosse viennent habiller l'édifice. Leur signification n'est pas claire. La tête moustachue surmontant l'entrée du perron côté rue du Gravier pourrait représenter le décideur de la construction : le bourgmestre Leduc. Le royaume de Belgique, la ville de Liège et la commune de Chênée sont évoqués par des blasons dans la pierre ou en vitraux. D'autres évocations sont situées au bas de la bretèche de la rue du Gravier : la houillère représentée par le casque et la lampe de mineur et la verrerie par la bouteille et le flacon.

L'intérieur de l'édifice montre une évidente modernité qui peut être rattachée à l'Art nouveau. Monseur utilise une charpente métallique. Celle-ci est laissée visible au rez-de-chaussée avec de grosses poutres de fer qui délimitent de petites voussures de brique. Aux combles, la charpente est plus impressionnante. Elle dessine des arcs brisés.

Suite aux dommages provoqués par l'explosion d'un char Goliath, en 1947, le bourgmestre Maurice Delbouille décide d'adapter l'hôtel aux exigences modernes. Les travaux sont confiés à l'architecte chênéen Robert Poncin, remplacé suite à son décès par son père Albert Poncin. Seuls les bureaux seront rénovés.

A cette époque, la salle du conseil est décorée de fresques réalisées par Fernand Stéven, peintre herstalien appartenant au mouvement futuriste, qui réalise deux ensembles de trois fresques : au-dessus de l'estrade, le laminoir et la verrerie entourent les allégories de l'Ourthe et de la Vesdre ; en face, les trois âges de la vie.

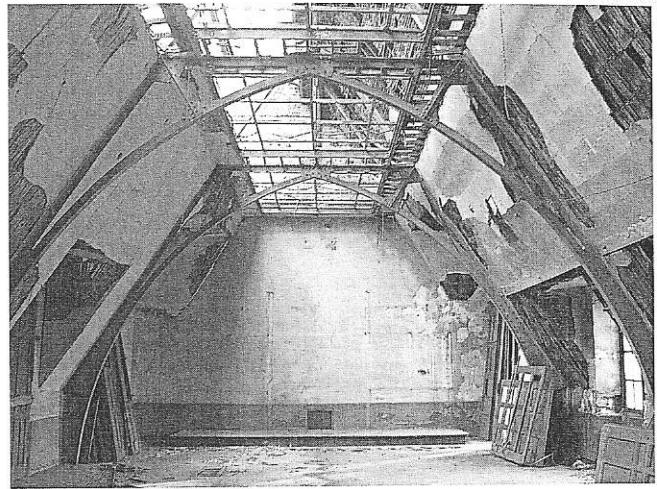
#### Bibliographie

BAUDART, Christiane. *Fernand Stéven. Un peintre futuriste, mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licenciée en histoire de l'art et archéologie*, Université de Liège, 1992.

DUMONT, G.-H., *Beffrois et hôtels de ville de Belgique*, Bruxelles, 1975.

COLLECTIF, *Chênée... au fil du temps*, Foyer Culturel de Chênée, Liège, 1982.

Aujourd'hui, l'hôtel de ville de Chênée a perdu sa fonction première suite à la fusion des communes. Il est occupé par un commissariat de police. La salle du conseil sert à des manifestations diverses (conférences, leçons de piano, etc.) Les combles sont désertés. Les lucarnes s'affaissent. Le toit perce. Les pigeons y trouvent un refuge agréable. Non classé, le bâtiment est en attente d'un geste favorable des pouvoirs publics pour sa sauvegarde. On peut espérer qu'une nouvelle affectation, pensée dans le cadre d'une restauration, soit décidée car à trop tarder les dégradations causeront sa ruine. Ce serait la perte non seulement d'un témoin d'un type d'architecture dans la province liégeoise mais aussi d'un symbole de l'ancienne entité chênéenne qui distingue le confluent de la Vesdre et de l'Ourthe.



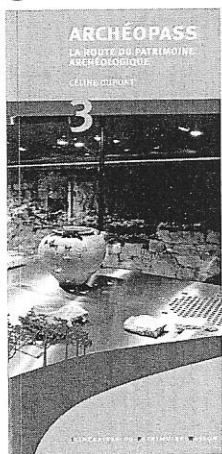
Hôtel de ville, poutrelles métalliques des combles, Chênée, 2007.

L'architecte de cet ensemble éclectique reste enfoui dans les oubliis du temps. Le bâtiment n'est pas signé et les plans sont introuvables. Quelques auteurs, sans citer de sources, mentionnent un certain L. Monseur ou Louis Monseur. L'inventaire du patrimoine<sup>1</sup> attribue à L. Monseur un bel immeuble bâti à l'époque de l'exposition universelle de Liège de 1905 près du pont de Fragnée, ainsi que les églises Saint-Jean-Baptiste d'Embourg (1897) et Notre-Dame du Saint-Rosaire de Sclessin, curieuse construction de 1892-93 perdue sur les rebords de

friches industrielles. Selon la Cellule de Recherche en Histoire et en Archéologie du Bâtiment, plusieurs églises néo-gothiques et une néo-romane de la région liégeoise auraient été réalisées par Léonard Monseur à la même époque. S'agit-il d'une même personne ? Des recherches conséquentes pourraient sans doute lever les interrogations et ramener à la lumière de la connaissance tout un pan de la manière de construire au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

—ANNE ESTHER

<sup>1</sup>. COLLECTIF, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie*, Liège, Ministère de la Région wallonne, Mardaga, 2004, p. 43, 51, 298 et 369.



## ARCHÉOPASS. LA ROUTE DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

L'Institut du Patrimoine wallon (IPW), chargé de la valorisation du patrimoine wallon et de la sensibilisation du public, a lancé en 2006 la collection de guides «Itinéraires du patrimoine wallon». Après «La Route des abbayes» et les «Itinéraires Art Nouveau», c'est au tour du patrimoine archéologique d'être mis en lumière dans ce troisième volume.

«Archéopass. La route du patrimoine archéologique» est né d'une collaboration entre l'Institut du Patrimoine wallon et le réseau Archéopass développé par l'Asbl «Musées et société en Wallonie» (ASW). Ce réseau, constitué de 31 membres, sites ou musées d'archéologie, se présente comme un organe visant la diffusion de l'archéologie et le développement du secteur muséal.

Ce guide propose au lecteur une sélection de sites archéologiques accessibles d'intérêt majeur, inscrits pour la plupart sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie et regroupés en neuf zones géographiques couvrant la région wallonne, à savoir le Tournaisis, les Pays de Mons et de Charleroi, le Brabant Wallon, la Meuse liégeoise, l'Ardenne bleue, l'Ardenne verte, la Gaume, le Namurois et le Pays de Dinant.

Chacun de ces chapitres aborde de façon détaillée les sites membres du réseau Archéopass ainsi que d'autres monuments et lieux incontournables, en livrant une notice historique scientifique englobant les informations pratiques. Les musées étudiant et exposant les vestiges mis au jour sur les sites présentés sont également mentionnés, afin de pouvoir aborder et comprendre le patrimoine archéologique dans toutes ses spécificités.

Ce guide abondamment illustré et proposé, selon le canevas commun à la collection «Itinéraires du Patrimoine wallon», avec une carte co-éditée avec l'IGN localisant les neufs circuits, offre l'occasion de découvrir d'une façon originale le patrimoine wallon dans toute sa diversité culturelle et au travers de son passé multimillénaire. —K.M.

Archéopass. La route du patrimoine archéologique, Céline DUPONT, Namur 2007.